



Observatoire des finances locales des Petites Villes de France

novembre 2012

Dans le prolongement de l'observatoire Finances, l'APVF et LOCALNOVA ont actualisé l'étude financière prospective des communes de 3 000 à 20 000 habitants afin d'intégrer les dernières informations connues au titre du PLF 2013 et des mesures gouvernementales attendues au titre des années 2014 et 2015.

Le présent rapport illustre les impacts financiers attendus sur les 5 prochaines années au titre, d'une part des mesures annoncées et d'autre part de l'application d'hypothèses d'évolution prudentes. L'étude montre clairement l'impact négatif des augmentations de charges (CNRACL) et des baisses de dotations d'Etat sur les budgets des Petites Villes de France. Au delà des résultats représentés, ce document peut utilement servir de base de travail pour des scénarios individuels en reportant les % d'évolution par chapitres budgétaires présentés ci-après.

1| Synthèse générale

Sur la période 2012/2016 :

La progression des **recettes de gestion** est peu dynamique (+ 0,5%), ralentie par la baisse des dotations d'Etat et des hypothèses d'évolution des autres recettes prudentes.

Les **dépenses de gestion** augmentent sensiblement, et à un rythme plus soutenu que les recettes (+2 %). Les dépenses de personnel et les charges à caractère général (soit 70% des dépenses de gestion) participent pour l'essentiel à l'évolution de ces dépenses.

Les **frais financiers** restent stables et profitent de la baisse de l'encours de dette et de l'évolution favorable des taux d'intérêt, en dépit du surcoût financier impactant les nouveaux crédits bancaires.

L'**autofinancement brut (ou épargne brute)** diminue fortement (-8,7% pour s'établir à près de 2,4 Md€ soit 140€ par habitants contre 190€ en 2012 et contribue négativement aux financements des dépenses d'investissement.

Les **dépenses d'investissement** épousent le cycle communal de l'investissement et baissent sensiblement sur la période (de 5 Md€ à 4 Md€) alors que l'endettement continue sa décroissance à 12,5 Md€ soit un niveau par habitant encore modéré (715€). Le fonds de roulement (somme des excédents de fonctionnement et d'investissement) ressort encore à un niveau élevé (1,7 Md€) mais est très largement utilisé pour faire face au réduction de ressources.

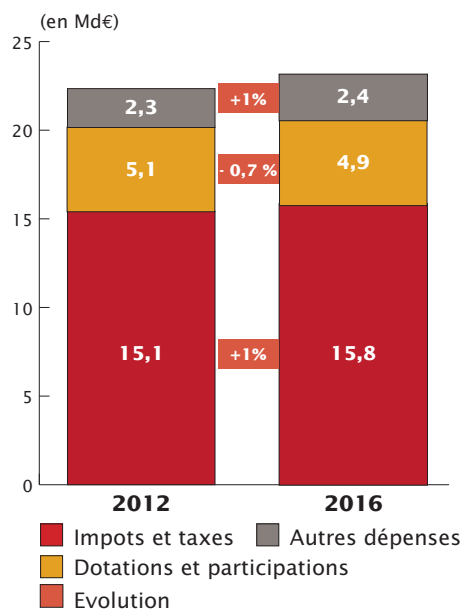
Scénario d'ajustement :

Un scénario d'ajustement a été testé et présenté en page 6 pour revenir à l'équilibre budgétaire. Seule une **diminution des dépenses de gestion (+1% contre +2%) conjuguée à une baisse des dépenses d'équipement (-1 Md€/an soit 3 Md€ sur 5 ans) et à une hausse (mesurée) de la fiscalité**, que la conjoncture économique rend toutefois délicate, permettraient la stabilisation des équilibres financiers.

Les recettes de gestion

Les recettes de gestion connaissent une évolution globale très mesurée (+0,6%). Les dotations et participations (Etat) diminuent de près de 1%/an soit une baisse de 200 millions d'euros portée par les effets de la stabilisation en valeur (2013) et les baisses programmées en 2014 et 2015. Cette baisse n'est pas compensée par les impôts et taxes dont les hypothèses d'évolution retenues restent prudentes (+1% pour la bases fiscales) et sans action sur les taux.

Portées par un contexte économique incertain et des baisses de dotations d'Etat, les recettes de gestion marqueraient le pas entre 2012-2016



Les dépenses de gestion

Les dépenses de gestion progressent à un rythme plus soutenu que les recettes (+2,5%), portées par les dépenses structurelles communales : les dépenses de personnel et les charges à caractère général. Les dépenses de personnel évoluent fortement (+2,8%) sous l'effet du GVT et de la cotisation CNRACL alors que l'hypothèse d'évolution des charges à caractère général évoluent de façon plus mesurée (+2%).

Sous le double effet de l'augmentation des cotisation CNRACL et du caractère obligatoire de certaines dépenses les communes ne parviendraient pas à maîtriser les dépenses de gestion et à éviter l'effet de ciseau par rapport aux recettes de gestion.

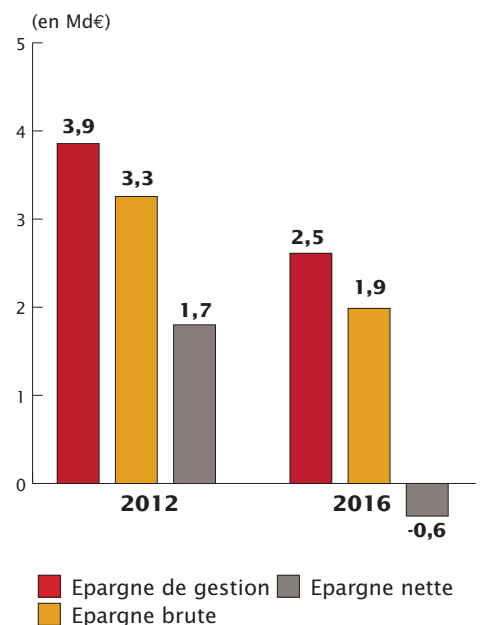


L' autofinancement

L'épargne de gestion (EG), (différence entre les recettes et les dépenses de gestion) connaîtrait une **évolution négative (-1,4 Md€)** confirmant ainsi l'effet de ciseau entre recettes et dépenses de fonctionnement.

En dépit de niveaux de taux d'intérêt estimés à un niveau très bas garantissant une bonne maîtrise des frais financiers, l'épargne brute (EG - frais financiers) et l'épargne nette (déduction faite de la part en capital de la dette) continueraient de diminuer.

L'autofinancement se situerait à un niveau très bas et ne participerait plus (s'agissant de l'épargne nette), au financement des dépenses d'investissement des communes de l'échantillon.

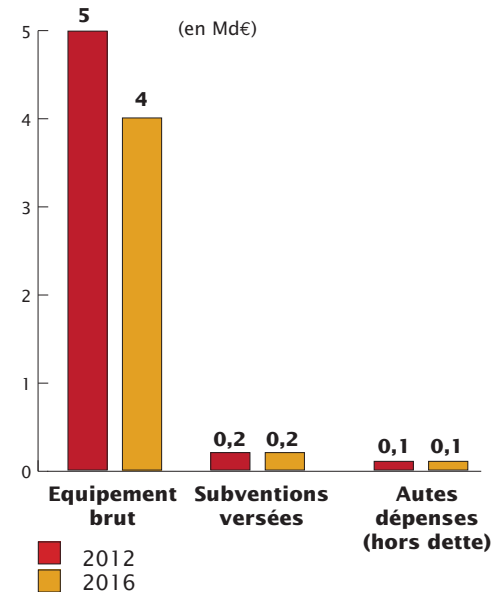


Les dépenses d'investissement

Le scénario d'investissement respecte le cycle communal marquant pour les communes une activité intense en milieu de mandat et une légère décroissance en fin et début de mandat. Sur ces bases et en dépit de la crise **économique, l'effort d'équipement resterait encore dynamique entre 5 et 4 Md€.**

L'équipement brut (BTP) représenterait la part la plus importante des dépenses d'investissement.

Le rôle d'investisseur contracyclique des communes s'affirme et leur importance dans l'investissement et l'effort d'équipement continue à jouer, dans le respect du cycle communal de l'investissement.



L'endettement

L'endettement des Petites Villes, qui demeure à un niveau mesuré, diminuerait sur la période 2012-2016 (- 3,6 Md€).

Cette situation tient à deux facteurs cumulatifs :

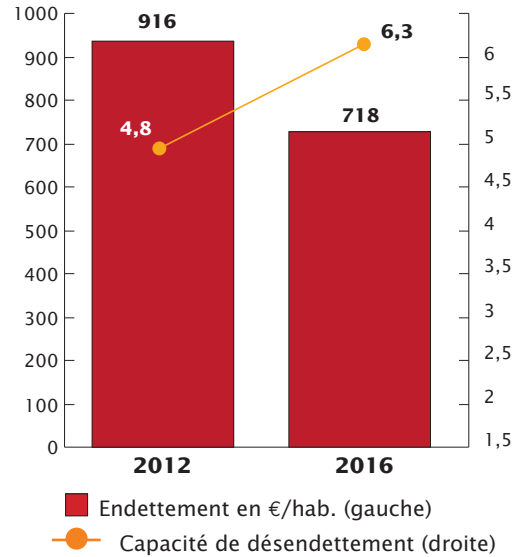
- . un accroissement des tombées d'encours (2 Md€),

- . un recours à l'emprunt limité à 1,3 Md€ (sous la pression de la contraction de l'offre de crédit)

- . l'utilisation du fonds de roulement

Toutefois, le ratio de désendettement (nombre d'années nécessaires pour rembourser l'endettement avec l'épargne brute) passerait de 4,8 ans à 6,3 ans.

Si l'endettement baisse mécaniquement en volume, les ratios d'endettement évolueraient quant à eux défavorablement.



La fiscalité directe (taxes ménages)

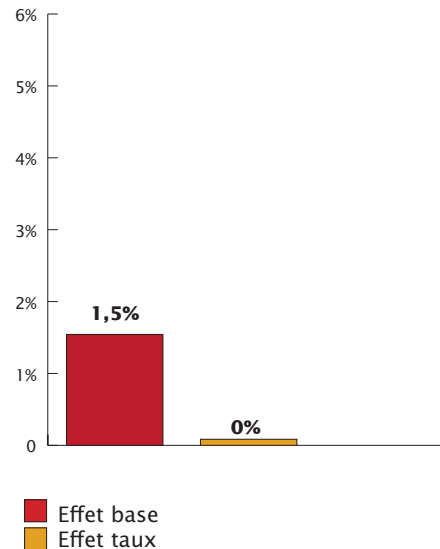
Sur la base des hypothèses fiscales choisies le produit fiscal global connaîtrait une évolution mesurée sur la période (+1,5%).

Cette évolution tient à deux facteurs :

- . Les bases fiscales (évolution économique naturelle des taxes ménages) progresseraient aux alentours de 1,5%.

- . Les taux des taxes ménages (TH) et sur la base d'un postulat resteraient stables.

La fiscalité directe évoluerait de façon mesurée. Le levier fiscal ne serait donc pas ou peu actionné.



D'où vient l'argent ?

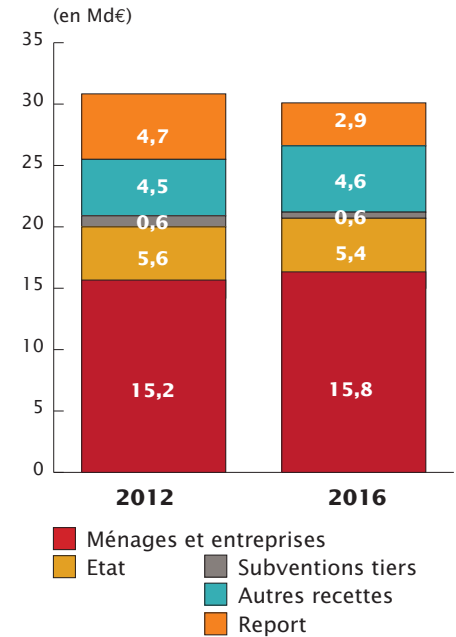
Les ressources connaissent en volume un tassement en raison de la consommation du fonds de roulement pour s'établir à 29,2 (-0,8 Md€).

Les ménages et les entreprises (fiscalité ménages et entreprises) resteraient les principaux contributeurs, avec près de 54% (+4%).

La part de l'Etat, au travers des dotations et du FCTVA, marque le pas pour représenter 18,3 % des ressources des communes.

Les subventions restent stables, à un niveau modéré. La part des cessions (postulat) augmenterait tout en demeurant modeste.

La part des ressources issues des ménages et des entreprises s'accroîtrait et compenserait la baisse des contributions en provenance de l'Etat.



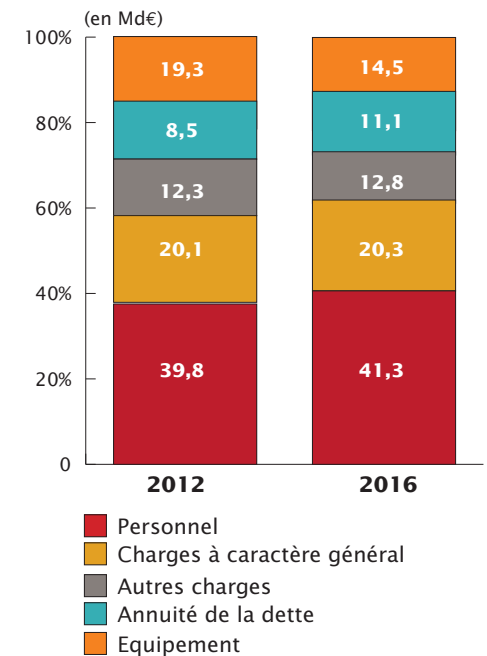
Où va l'argent ?

La structure des dépenses serait sensiblement modifiée entre 2012 et 2016.

Avec près de 41,3%, les dépenses de personnel restent le poste principal de dépenses des communes. Ce niveau est supérieur à 2012. Le poids de l'annuité de la dette s'accroîtrait.

L'investissement diminuerait pour ne représenter plus que 14 % des dépenses communales contre 20 % en 2012

La structure des dépenses est sensiblement modifiée et la part consacrée à l'investissement chute en comparaison à la tendance historique.



2 | Tableau détaillé des flux financiers (en Md€)

Le tableau de flux financiers ci-dessous présente les masses financières en milliards d'euros pour les principaux postes budgétaires et en €/hab pour l'année 2016.

Equilibres Financiers	CA 2012	CA 2016	% d'évo/an	en €/hab
Recettes de Gestion	22,5 Md€	23 Md€	0,6 %	1 317 €
Impôts et Taxes	15,2 Md€	15,7 Md€	0,8 %	528 €
Dotations et Participations	5,1 Md€	4,9 Md€	-1 %	281 €
Dépenses de Gestion	18,7 Md€	20,6 Md€	2,5 %	1 176 €
Charges à caractère général	5,2 Md€	5,6 Md€	1,9 %	321 €
Dépenses de personnel	10,3 Md€	11,4 Md€	2,6 %	653 €
Autres charges courantes	2,9 Md€	3,1 Md€	1,7 %	176 €
dont subventions de fonctionnement	1,5 Md€	1,6 Md€	1,6 %	92 €
Epargne de gestion	3,9 Md€	2,5 Md€	-10,5 %	141 €
Frais financiers	0,6 Md€	0,5 Md€	-4,5 %	28 €
Epargne brute	3,3 Md€	1,9 Md€	-12,9 %	113 €
Remboursement du capital	1,6 Md€	2,6 Md€	12,9 %	147 €
Epargne nette	1,7 Md€	-0,6 Md€	ns	-33 €
Dépenses d'investissement	5 Md€	4 Md€	-5,4 %	228 €
Equipement brut	5 Md€	4 Md€	-5,4	228 €
Recettes d'investissement	2 Md€	2 Md€	so	115 €
Dotations et subventions	1,1 Md€	1,1 Md€	so	63 €
Produit des Cessions	0,45 Md€	0,45 Md€	so	26 €
Emprunts nouveaux	1,3 Md€	1,3 Md€	so	74 €
Résultat reporté	4,6 Md€	2,9 Md€	-10,9 %	170 €
Solde de clôture	4,7 Md€	1,7 Md€	-22,5 %	97 €
Encours de dette (31/12)	16,1 Md€	12,5 Md€	-6,1 %	715 €

3 | Précisions méthodologiques

L'étude a été réalisée d'après les données de l'échantillon de l'Observatoire Finances de l'APVF.

Le tableau de flux financiers exprimé en euros par habitant a été établi sur la base d'une population de 17,5 millions d'habitants.

La présente étude est disponible sur le portail web de LocalNova à la rubrique « Actualités », accessible en page d'accueil et sur le site de l'APVF.

Pour un accès direct et immédiat, cliquez sur le lien suivant :

<http://www.localnovafinance.fr/fr/presentation/presse.html>

La présente étude a été réalisée en octobre 2012.

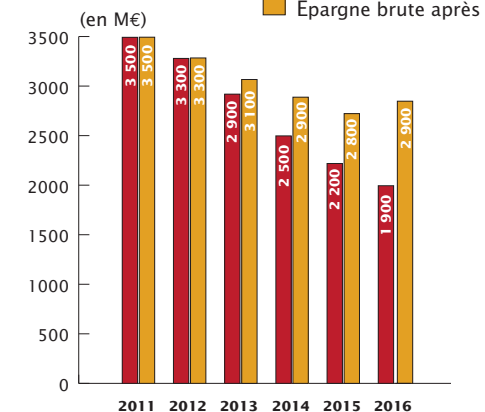
4 | Projections financières à 4 ans

Ajustement 1 (Baisse des dépenses de fonctionnement)

Dans ce scénario, les dépenses de gestion progressent à un rythme de 1% contre 2% dans le scénario de base, les taux de la fiscalité restent inchangés et les bases fiscales progressent de 1,5%. Les autres hypothèses sont inchangées

L'autofinancement mesuré par l'épargne brute (après intérêts) se redresse sensiblement, permettant de couvrir le capital de la dette et de participer positivement au financement des investissements (taux d'autofinancement de 7,5%)

Les soldes d'auto-financement (ou d'épargne)

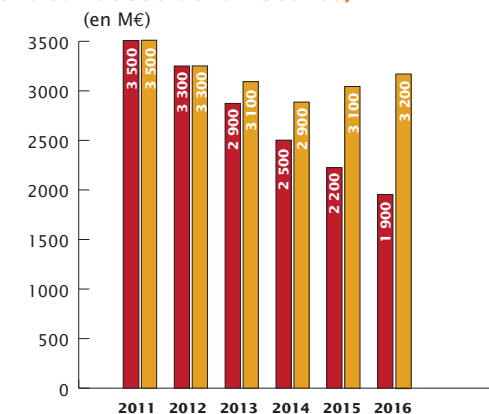


Ajustement 2

(Baisse des dépenses de fonctionnement et hausse de la fiscalité)

Dans ce scénario, les dépenses de gestion progressent à un rythme de 1% contre 2% dans le scénario de base, les bases fiscales progressent de 1,5% et les taux de la fiscalité sont augmentés en 2015 de 3%. Les autres hypothèses sont inchangées.

L'autofinancement mesuré par l'épargne brute (après intérêts) se redresse plus fortement, permettant de couvrir le capital de la dette. Le taux d'autofinancement remonte à près de 16 %.

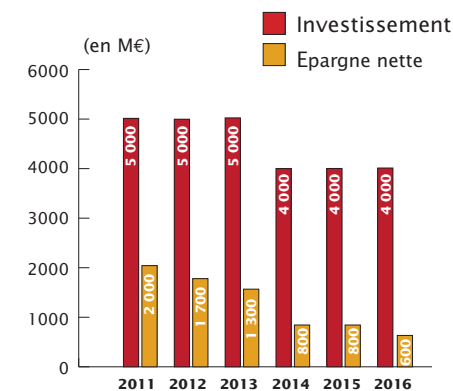


Ajustement 1 + 2 (Effort d'équipement et autofinancement)

Ce graphique illustre l'évolution de l'effort d'équipement sur la période et l'évolution de l'autofinancement nette.

Les dépenses d'équipement épousent le cycle communal (de 5 à 4 Md€) et l'autofinancement limite sa diminution sous le double effet de la maîtrise des dépenses de gestion et d'une hausse de la fiscalité

Les dépenses d'équipement épousent le cycle communal (de 5 à 4 Md€) et l'autofinancement limite sa diminution sous le double effet de la maîtrise des dépenses de gestion et d'une hausse de la fiscalité.



la finance en ligne
des acteurs publics

localnova



APVF
PETITES
VILLES
de France

LOCALNOVA S.A.S

6 rue de la Charité
69002 LYON

Société agréée par l'AMF en qualité de
Conseil en Investissements Financiers

Vos contacts

Frédéric MAURY

Président

Annie PILLOT

Relations Presse et institutionnels

Correspondants budgétaires

Sandrine MANSON

Correspondante Sud-Ouest
sandrine.manson@localnova.fr
Tél : +33 (0)9 72 29 39 34

Véronique DE SAVIGNY

Correspondante Nord-Ouest
veronique.desavigny@localnova.fr
Tél : +33 (0)9 72 29 39 37

Annie PILLOT

Correspondante Nord-Est
annie.pillot@localnova.fr
Tél : +33 (0)9 72 29 39 35

Frédéric MAURY

Correspondant IDF - Sud-Est
frederic.maury@localnova.fr
Tél : +33 (0)9 72 29 39 33

Correspondants financiers

Frédéric MAURY

frederic.maury@localnova.fr
Tél : +33 (0)9 72 29 39 33

Olivier MISSE

Ingénieur Financier
olivier.misse@localnova.fr
Tél : +33 (0)9 72 29 39 33

Vos contacts

André Robert

Délégué Général

Tél : 01 45 44 00 83
arobert@apvf.asso.fr

Laurence Tartour

Chargée de mission

Finances locales
Intercommunalité
Tél : 01 45 44 99 94
ltartour@apvf.asso.fr

LocalNova c'est...

UN PORTAIL WEB

Premier portail de services
budgétaires et financiers en ligne
entièrement dédié aux
collectivités locales

DU CONSEIL BUDGÉTAIRE ET FINANCIER

Société de conseil budgétaire
et d'investissements financiers
agréée par l'autorité des marchés
financiers (AMF)

www.localnova-finance.fr

